

PAYS DE MEAUX • Association "Aide aux victimes et médiation judiciaire"

## De nouveaux locaux pour mieux accueillir les justiciables

L'association "Aide aux victimes et médiation judiciaire" (Avimej) a inauguré son nouveau siège mardi 12 novembre. Les quinze salariés de la structure accueilleront désormais les justiciables dans un local de 220 m<sup>2</sup> au 19, rue du Général Leclerc à Meaux. « **Ce nouveau siège est situé en plein centre-ville. C'est un avantage. Il va nous permettre d'instaurer une nouvelle organisation pour honorer nos engagements** », confiait Laëtita Fernandes, directrice de l'Avimej, à l'issue de la cérémonie.

L'association est devenue départementale le 1er mai dernier et couvre désormais non seulement le tribunal de grande instance (TGI) de Meaux, mais aussi celui de Melun et de Fontainebleau. « **Nous sommes passés de 32 à 38 antennes de permanence et ce chiffre va continuer d'augmenter** », affirme la directrice.

Auparavant, l'association travaillait uniquement au sein du bureau d'aide aux victi-

mes (BAV) du TGI de Meaux. Une grande partie de son activité concernait l'aide aux victimes d'infractions pénales. Elle va bien sûr continuer cette action mais ces nouveaux locaux devraient lui permettre de développer ses autres missions, notamment sur les questions d'accès au droit.

Le déménagement n'a presque rien coûté à l'Avimej grâce à l'implication de tous les salariés. « **On nous a donné ou nous avons récupéré tout le mobilier et le matériel informatique. Nous n'avons pas de gros moyens donc nous avons tout installé nous-même de juin à septembre** », explique Cécile Derynck, coordinatrice de l'association.

*Avimej, 19 rue du Général-Leclerc à Meaux.*

*01 75 78 80 10*

*Tous les horaires des permanences dans le département sur : [www.avimej.org](http://www.avimej.org)*



**Agnès Douvreur, magistrate à la cour d'appel de Paris, a coupé le ruban devant Laëtita Fernandes, directrice de l'Avimej.**